4 Définir une stratégie globale de gestion du trait de côte

S'inscrire dans une démarche nationale de gestion du trait de côte

En 2010, le Ministère de l'Environnement met en place une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, se déclinant en 4 axes. (https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/littoral-et-milieu-marin)

Axe A	Axe B	Axe C	Axe D
Développer et partager la connaissance sur le trait de côte	Elaborer et mettre en œuvre des stratégies territoriales partagées	Développer les démarches expérimentales sur les territoires littoraux pour faciliter la recomposition spatiale	Identifier les modalités d'intervention financière
Mettre en place le réseau national des observatoires du trait de côte Améliorer à l'échelle nationale la connaissance du recul du trait de côte et des enjeux potentiellement impactés Développer la connaissance de la dynamique littorale	Planifier en intégrant la gestion du trait de côte Améliorer les outils pour intégrer la gestion du trait de côte Valoriser le rôle des espaces naturels et agricoles littoraux dans la gestion du trait de côte	Poursuivre et valoriser les expérimentations menées dans le cadre de l'appel à projet « expérimentation de la relocalisation des activités et des biens : vers une recomposition spatiale des territoires exposés aux risques littoraux » Favoriser l'émergence et la mise en œuvre d'opérations de recomposition spatiale	Identifier les fonds mobilisables et leurs critères d'éligibilité Faciliter l'articulation des financements publics Organiser l'évolution des dispositifs de financement

En 2017, l'État s'engage dans la mise en œuvre de la Stratégie pour la mer et le littoral (https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-mer-et-littoral) :

OBJECTIFS
- la transition écologique pour la mer et le littoral ;
- le développement de l'économie bleue durable ;
- le bon état écologique du milieu marin et la préservation du littoral attractif ;
- le rayonnement de la France.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
- s'appuyer sur la connaissance et l'innovation ;
- développer des territoires littoraux et maritimes durables et résilients ;
- soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins ;
- promouvoir une vision française au sein de l'UE et dans les négociations internationales et porter des enjeux nationaux.

Développer une démarche locale de gestion du trait de côte

Localement, la région Normandie et le département de la Manche ont mis en place plusieurs projets pour valoriser les connaissances dans le domaine du littoral et former les acteurs littoraux.

La Stratégie départementale, créée en 2016, prévoit de sortir d'une gestion de l'urgence pour s'inscrire dans une stratégie pérenne et de partager et mettre en œuvre une stratégie de gestion intégrée du trait de côte.

SITES INTERNET

http://crec.unicaen.fr/suivi50/sl50_pres.php?css=1

https://projetcoclico.jimdo.com/

http://www.ird2.org/?foad=notre-littoral-pour-demain

http://www.ccbdc.fr/environnement/

http://www.rolnp.fr/rolnp/#

http://www.licco.eu/?lang=fr

ORIENTATIONS POUR UNE EFFICACITÉ À LONG TERME

- Raisonner et agir à l'échelle des changements climatiques (horizon 2100) ;
- Implanter les habitats et les activités en tenant compte de l'évolution des aléas ;
- Imaginer des systèmes de protection adaptés au fonctionnement particulier de chaque site ;
- Garantir les fonctionnalités environnementales et la qualité des paysages ;
- Adopter une échelle géographique de réflexion cohérente ;
- Analyser la vulnérabilité pour prioriser les enjeux ;
- Définir ou mettre en œuvre des actions opérationnelles en partenariat entre l'État et les collectivités.

Le ROL (Réseau d'Observation du Littoral) a pour mission d'identifier, de consolider et de valoriser les connaissances dans le domaine du littoral, d'harmoniser et de valoriser la connaissance, faire émerger un besoin de connaissances complémentaires et assurer leur acquisition et constituer le siège d'une expertise partagée permettant de faciliter la prise de décision des élus et des acteurs du littoral.

Notre littoral pour demain est un appel à projet régional lancé en 2014. L'objectif de ce projet est de mobiliser et soutenir les élus du littoral pour qu'ils s'engagent vers une gestion durable du littoral en accompagnant les collectivités qui souhaitent mettre en place une stratégie de gestion durable de leur bande côtière.

OBJECTIFS
- une échelle géographique cohérente (échelle de la cellule hydrosédimentaire *(définition fiche 1)*) ;
- la projection à court, moyen et long terme en prenant en compte l'évolution des activités et des caractéristiques physiques des territoires (réflexions à 20, 50 et 100 ans) ;
- le partage de la stratégie avec les habitants, les acteurs économiques et les usagers du littoral.

ACTIONS
- formation des décideurs ;
- écriture de la stratégie et du plan d'action définissant les grandes orientations par secteur ;
- mise en place d'actions complémentaires proposées par les acteurs.
- diagnostic territorial (connaître le fonctionnement et les modifications potentielles).

contact : ddtm-sml-gl@manche.gouv.fr

CoCliCô (Collecte des Clichés Côtiers) est un suivi citoyen de l'évolution du trait de côte réalisé deux fois par an, depuis l'automne 2016, lors des grandes marées d'équinoxe. Des bénévoles, formés à un protocole élaboré par l'Université de Caen, observent le littoral et collectent périodiquement des données qui sont ensuite analysées. Ce suivi réutilise les stations de suivi du CREC (Centre de Recherche en Environnement Côtier). Des fiches protocoles ont été élaborées afin que les citoyens puissent réaliser le suivi du littoral. Lors du suivi, les citoyens relèvent deux types de données : des données quantitatives (mesures de hauteur de bornes et de distances) et des données qualitatives (photographies).

L'étude globale de défense côtière réalisée à partir de 1989 par l'université de Caen à la demande du département de la Manche avait plusieurs objectifs :

- mieux connaître les transits des sédiments ;
- déterminer la valeur des biens menacés par les risques littoraux ;
- définir des techniques à mettre en œuvre pour partager efficacement le littoral.

Cette étude, achevée en 2000, a permis de définir un programme d'actions et la définition d'une politique départementale de défense contre la mer des lieux habités. Encore aujourd'hui, l'université de Caen continue, trois fois par an, d'actualiser les données altimétriques d'une centaine de plages du département permettant de suivre l'état des plages et l'évolution du trait de côte. Ces données sont accessibles, par tous, sur le site du département.

LiCCo (Littoraux et Changements Côtiers) fait partie du projet franco-britannique, Interreg, qui visait à accompagner les populations côtières pour comprendre, se préparer et s'adapter aux changements climatiques concernant la gestion du trait de côte et l'évolution des usages sur le littoral, de 2011 à 2014. Ce projet regroupait l'ensemble des acteurs du littoral.

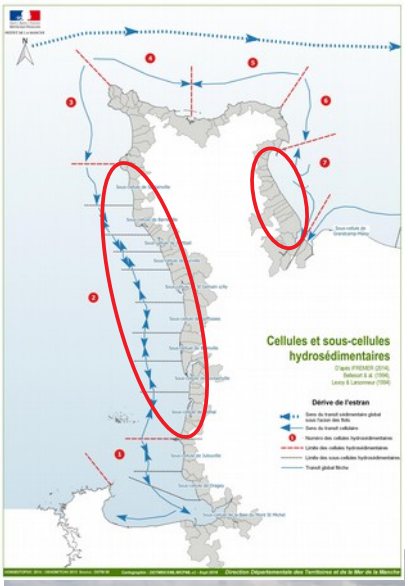

Plage de la Poulette à Agon-Coutainville, le 31 août 2018 - © Cerema

Développer les documents de planification

Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)

Le PPRL est un outil de gestion des risques littoraux qui cartographie les zones exposées à différents aléas tels que recul du trait de côte, submersions marines et remontées de nappes phréatiques en période de très hautes eaux et qui prévoit des mesures préventives adaptées. Ce document a pour objet de maîtriser l'urbanisation dans les zones à risques et d'y réduire la vulnérabilité des enjeux.

Le département de la Manche possède 4 PPRL approuvés.
3 prennent en compte les aléas recul du trait de côte et submersion marine :
- PPRL de Barneville-Carteret à Portbail ;
- PPRL de Montmartin-sur-Mer, Hauteville-sur-Mer et Annoville ;
- PPRL de Saint-Vaast-la-Hougue, Quettehou et Réville.

1 prend en compte les aléas de submersion marine et de remontée de nappe phréatique en période de très hautes eaux :
- PPRL de Carentan et de Saint-Hilaire-Petitville (en cours de révision).

2 PPR sont en cours d'instruction sur le département de la Manche :
- PPRL de Saint-Jean-le-Thomas, Dragey-Ronthon et Genêts ;
- PPR multirisques (risques inondation par débordement de cours d'eau ou submersion marine ou risques de chutes de blocs) de Cherbourg-en-Cotentin et sa région.

Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT)

Le SCoT est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables. Les SCoT assurent la cohérence de l'organisation de l'espace et de l'urbanisme, de l'habitat, de la mobilité, de l'aménagement, de l'environnement ainsi que des documents sectoriels intercommunaux.

Le département de la Manche possède 4 SCoT :
- SCoT du Pays Saint-Lois
- SCoT du Pays du Cotentin
- SCoT du Centre-Manche-Ouest
- SCoT du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à partir du fonctionnement d'un territoire ainsi que les enjeux qui l'occupent, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. L'intercommunalité est l'échelle la plus pertinente pour la coordination des politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement. Dans le département de la Manche, sept des huit établissements publics de coopération intercommunale détiennent la compétence en matière de PLUi.

Au 1er janvier 2017, 7 des 8 établissements publics de coopération intercommunale détiennent la compétence en matière de PLUi :
- CA du Cotentin
- CC de la Baie du Cotentin
- CC Côte Ouest Centre Manche
- CA Saint-Lô Agglo
- CC Coutances Mer et Bocage
- CC de Villedieu Intercom
- CA Mont-Saint-Michel-Normandie

Programme d'Actions et de Protection contre les Inondations (PAPI)

Créés en 2002, les PAPI visent à promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire les conséquences dommageables sur la santé, les biens, les activités économiques et l'environnement à l'échelle du bassin de risques. Ce dispositif permet de traiter le risque inondation à travers des actions combinant :

- la gestion de l'aléa ;
- la réduction de la vulnérabilité des personnes, des biens et des territoires ;
- la culture du risque.

Le département de la Manche possède un seul PAPI.
Prescrit en 2011, le PAPI des communes d'Annoville, Hauteville-sur-Mer et Montmartin-sur-Mer a été approuvé en 2017.

contact : ddtm-sml-gl@manche.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MANCHE

Cerema